

AVIS DE SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE POUR LA MAINTENANCE ET LA RÉPARATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Ministère de l'Éducation Nationale envisage de louer les services d'un prestataire afin d'assurer la maintenance et la réparation de son matériel informatique.

Le prestataire sélectionné pour ce service aura à :

1. Assurer l'entretien et la maintenance de l'ensemble du matériel informatique du Ministère de l'Éducation Nationale à raison d'une visite d'entretien par configuration et par mois.
2. Assurer la réparation des pannes qui lui seront signalées par le MEN (la mise à disposition d'éventuelles pièces de rechange est à la charge du MEN).
3. Adresser mensuellement au département un rapport qui :
 - décrit les interventions réalisées au cours du mois ;
 - apprécie l'état général du matériel ;
 - recommande les mesures qu'il juge utiles de prendre afin d'améliorer les performances et la conservation en bon état du matériel.

Le matériel informatique comprend les ordinateurs et les imprimantes, et sa fiche descriptive détaillée est disponible à la Direction de l'Informatique, des Archives et de la Documentation (DIAD).

Les prestataires intéressés doivent faire parvenir sous pli fermé et au plus tard le 23/03/2017 à 14h.00mn leur meilleure offre pour la réalisation de cette prestation adressée à Mme la Secrétaire Générale et déposée au niveau secrétariat central du MEN.

L'offre doit contenir :

- le CV du spécialiste qui supervisera pour le compte du prestataire les opérations d'entretien et de réparation (références académiques et/ou professionnelles dument attestées) ;
- au moins 2 attestations de bonne exécution de prestations similaires ;
- le montant en TTC proposé pour assurer la prestation.

Nouakchott, le 15/03/2017

La Secrétaire Générale

Khadijetou Mint Ahmed Ould DOUA

